



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture du site Marck & Balsan à Calais

Question au Gouvernement n° 367

Texte de la question

FERMETURE DU SITE MARCK & BALSAN À CALAIS

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

**M. Jean-Paul Lecoq** . Nous avons appris avec consternation, il y a quelques jours, que l'entreprise de confection Marck & Balsan, située à Calais, ne fabriquera plus les tenues d'apparat de l'armée française.

**M. Alexis Corbière** . Scandaleux !

**M. Jean-Paul Lecoq** . L'État a décidé de confier le marché au groupe Paul Boyé, dont la production est en grande partie délocalisée à Madagascar. En conséquence, après vingt-cinq ans de bons et loyaux services, l'usine de Calais va devoir fermer ses portes et se séparer de ses soixante-six salariés, majoritairement des femmes, qui ont fait toute leur carrière dans l'usine.

**M. Alexis Corbière** . Scandaleux !

**M. Jean-Paul Lecoq** . Comme ce fleuron national du textile, d'autres entreprises ont, au fil des ans, perdu des marchés publics au profit des pays d'Europe de l'Est et d'Afrique du Nord, qui offrent des coûts de production bien plus bas. Une telle situation n'est clairement pas acceptable ! L'État ne peut prétendre vouloir relocaliser en France les usines et les ateliers, pour défendre nos savoir-faire et nos emplois, sans se montrer exemplaire en matière de commande publique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et EcoS et sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) Il est inacceptable que l'État n'instaure pas systématiquement dans les appels d'offres des clauses de préférence centrées par exemple sur des critères environnementaux et de production locale.

**M. Emeric Salmon** . La préférence nationale ?

**M. Jean-Paul Lecoq** . En France, selon les années, la commande publique représente entre 8 et 15 % du PIB ; elle doit donc être utilisée comme un élément clé de la politique de relance industrielle. Ainsi, nous devons sortir de la logique du moins-disant pour favoriser l'accès à la commande publique des entreprises qui produisent en France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Alors que le gouvernement n'a à la bouche que « souveraineté nationale » et « sauvegarde de l'emploi », êtes-vous prêts à mobiliser l'ensemble des leviers disponibles pour que la commande publique soutienne l'emploi industriel dans nos territoires ? Depuis des décennies, les communistes ne cessent de défendre l'idée de produire en France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.*  
– *Mme Danielle Brulebois et M. Pierre Cordier applaudissent également.*)

**M. Pierre Cordier** . Il n'y a pas qu'eux !

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

**M. Éric Lombard**, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique* . Vous avez raison (« Ah ! » sur les bancs du groupe LFI-NFP), sauf sur certains points. (Mêmes mouvements.)

**M. Pierre Cordier** . Donc vous avez tort !

**M. Éric Lombard**, *ministre* . Je veux d'abord rappeler, sous le contrôle du ministre des armées, que Marck & Balsan reste un fournisseur des armées, détenteur notamment de marchés d'habillement pour la police et la gendarmerie nationales. Cette entreprise a bénéficié du soutien de mon ministère par l'intermédiaire du fonds de développement économique et social. À l'issue d'une procédure d'appel d'offres, c'est effectivement Paul Boyé Technologies qui a remporté le marché attribué jusqu'alors à Marck & Balsan ; une partie essentielle de sa production – 90 % de la valeur – est réalisée en France.

Je veux ensuite élargir mon propos, car vos questions ont aussi une portée plus générale. L'État s'est déjà organisé, à l'échelon interministériel, pour mettre en avant d'autres critères que le prix, en matière de commande publique, dans la sélection de ses fournisseurs : l'engagement écologique et le respect des règles de responsabilité sociétale et environnementale sont notamment valorisés. Je veux même aller plus loin car comme vous, j'enrage à chaque fois qu'un appel d'offres bénéficie à des sociétés qui ne sont pas situées en France ou au moins dans l'Union européenne.

**Mme Anaïs Belouassa-Cherifi** . N'importe quoi !

**M. Éric Lombard**, *ministre* . Le 26 février prochain, la Commission européenne annoncera, dans le Clean Industrial Deal, un volet de préférence européenne...

**Mme Sophia Chikirou** . On veut que ce soit français !

**M. Éric Lombard**, *ministre* . ...pour les achats effectués dans le cadre d'appels d'offres publics. Cette évolution est très prometteuse ; elle nous permettra de consolider notre industrie, nos entreprises sur l'ensemble du territoire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**M. Laurent Jacobelli** . Essayez plutôt la préférence nationale !

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

**M. Jean-Paul Lecoq** . Vous nous dites que la Commission européenne commence à faire marche arrière s'agissant de la concurrence libre et non faussée, que nous sommes plusieurs ici à avoir combattue. C'est une bonne chose mais le mieux, ce serait de favoriser le produire en France ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP et SOC, ainsi que sur quelques bancs du groupe RN.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

**Circonscription** : Seine-Maritime (8<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 367

**Rubrique** : Politique économique

**Ministère interrogé** : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

**Ministère attributaire** : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 6 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 2025